



La Fourmilière

Lonay

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION LA FOURMILIERE du 25 mars 2015

Personnes présentes :

Comité : Clause Fasel, Laure Guido, Alessandra Martin-Gante, Tiziana Astengo

Personnel de la Fourmilière : Marie France Cassata Nicolet, Cécile Bra, Nora Mezghiche, Aline Hänggeli, Nicole Steiger

Comptable : Chantal Dayer Rytz

Parents : M. Jean-Marc Sennwald, Mme Pittet, M. et Madame Gasser, Mme I. Fischer

Vérificateurs et parents : Alban Bernard de Courville, Olivier Stempfel est excusé

Représentant de la Municipalité : Mme Irène Agassiz

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du PV de l'assemblée générale de mars 2014

Approuvé à l'unanimité

3. Rapport du Président

Le Président remercie l'auditoire qui confirme le soutien et l'intérêt inconditionnel pour l'Association La Fourmilière. Il remercie également le personnel très compétent et très engagé de l'unité d'accueil sans oublier la Municipalité et son implication.

Il revient ensuite sur les grands événements de l'année écoulée et plus particulièrement sur l'avenir de notre structure : l'autorisation d'exploiter pour cette dernière sera reconduite pour une année (il reste quelques documents à fournir, en cours). La salle Mignone risque de ne pas bénéficier de ce renouvellement pour 2015-2016. Les locaux ne sont en effet pas tout à fait conformes (métrage insuffisant, matériel à disposition pour les enfants). Le Comité a écrit un courrier à l'OAJE pour obtenir une prolongation jusqu'en juillet 2016.

Suite à la rencontre entre Mme Durussel (chargée d'évaluation des lieux d'accueil de jours), Mme Agassiz, Mme Cassata Nicolet, Mme Martin-Gante et M. Fasel, la Municipalité a fait part de projets en cours. Nous sommes ainsi sur la bonne voie pour l'obtention de cette prolongation d'autorisation d'exploiter.

Le Président encourage les parents à continuer de se mobiliser et s'adresser à la Commune pour faire pression.

M. Gasser, conseiller communal, commission financière, certifie qu'il y a un budget d'1 million CHF comprenant la construction d'une nouvelle UAPE et d'un giratoire.

Le Président remercie les membres du Comité et annonce que si quelqu'un est intéressé à le rejoindre, qu'il se fasse en avant !

Il revient enfin sur quelques chiffres relatifs à la structure : couverture éducative 301%, 48 places pour midi, 24 pour l'après-midi, horaires inchangés. 85 enfants inscrits, ce qui représente 60 familles.

4. Intervention de la responsable du lieu d'accueil

Equipe

Glen Willis a quitté ses fonctions d'éducateur en décembre 2014 après presque 3 ans au sein de la structure. Nous accueillons Mlle Aline Hänggeli, éducatrice, qui donne entière satisfaction.

L'équipe fonctionne bien.

Locaux

Mme Durussel souhaite que la Municipalité s'investisse plus afin de répondre aux normes. Un bureau va être installé à cet effet pour Mme Cassata Nicolet. Un grand merci à la Municipalité.

Modification des journées de centres aérés (AJEMA) - Intervention de Mme Bra

La structure couvre depuis 3 ans les 3 mêmes semaines : la 1ère de juillet, la 1ère d'octobre et celle de février.

Depuis août 2014, l'AJEMA nous impose une nouvelle politique tarifaire et horaire :

Journées partielles : 07h00-14h00 ou 11h30-18h30. En accord avec les autres structures, les responsables des centres aérés ont décidé d'organiser sur une semaine, deux journées complètes afin de proposer des activités plus conséquentes. Il y a la possibilité pour les trois jours restants d'inscrire les enfants en journée partielle.

Les centres aérés sont en général complets. Les activités satisfont parents et enfants.

18 enfants maximum (3 adultes) pour des raisons de sécurité en fonction des activités, déplacements.

5. Rapport de la comptable

Présentation des comptes 2014 par Mme Dayer Rytz

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. de Courville et M. Stempfél (excusé) approuvent les comptes et soulignent l'excellent travail de notre comptable, Mme Dayer Rytz.

7. Approbation des comptes 2014 et décharge au comité et aux vérificateurs

Les comptes 2014 ont été approuvés et la décharge a été donnée au comité à l'unanimité et aux vérificateurs.

8. Présentation du budget 2016

Le budget a été approuvé à l'unanimité

9. Nomination des vérificateurs aux comptes

M. Olivier Stempfel se représente mais M. de Courville non. Lui et sa famille vont quitter Lonay. M. Gasser se présente alors et est donc nommé vérificateur aux comptes.

Ces deux nominations sont approuvées à l'unanimité.

10. Election du comité

Le comité de 4 personnes est réélu : Claude Fasel, Alexandra Martin- Gante, Tiziana Astengo, Laure Guido.

11. Divers

Intervention de Mme Agassiz, durant celle de Mme Cassata Nicolet : l'OAJE nous a aidés à réagir plus rapidement et cette nouvelle étude en cours pourrait enfin aboutir. La création d'une UAPE fait partie du programme de la législature.

Courant janvier 2016, une rencontre avec Mme Durussel est prévue pour espérer obtenir un délai supplémentaire.

Un 2eme élément vient se greffer, à savoir une structure privée (UAPE de 36 places), qui pense se mettre en place juste en face de la Fourmilière.

Se pose alors la question d'un éventuel partenariat privé-public...tout en sachant que l'Ajema n'est jamais entrée en matière... à suivre.

12. Clôture - verre de l'amitié

La séance et levée à 21h45.

Fait à Lonay, le 29 mars 2015/amg